



CGT Finances Publiques

Aveyron

Compte rendu groupe de travail : Fonds pour l'amélioration du cadre de vie au travail du 11 02 22

Suite à l'accord signé par une majorité d'organisation syndicale le 22 octobre 2021, les directions départementales mettent en place « un fond pour l'amélioration du cadre de vie au travail des agents ». La direction a proposé un groupe de travail aux syndicats. Ont participé à ce groupe : les syndicats CGT (Delphine Alias et Richard Pons), FO (2 représentants), Solidaires (2 représentants) et la direction (2 représentants).

Le montant de ce fond pour le département de l'Aveyron est de 41 834 €. Il pourra financer différents types d'actions en faveur de la qualité de vie au travail, articulées autour des 4 axes suivants :

- **Cadre de vie au travail.**
- **Démarche éco-responsable.**
- **Sensibilisation aux innovations.**
- **Responsabilité sociale de la DGFIP.**

La CGT participe à ce groupe de travail pour contrôler l'usage de cet argent, et pour porter la voix des agents en demande de ce type d'action. Comme à son habitude la CGT a consulté l'ensemble de ces adhérents pour faire émerger des projets d'amélioration du cadre de travail profitables au plus grand nombre. Nous avons exposé à la direction les demandes de projet qui ont été portées à notre connaissance et défendu ceux qui nous semblaient avoir un intérêt collectif. Si la démarche de consultation peut être saluée, elle fait suite à une demande insistante de la CGT, et surtout elle demeure incomplète, car nous aurions souhaité une visite des sites du département (il n'y en a plus tant que cela), pour permettre une adhésion encore plus importante des agents.

Nous signalons aussi que ces fonds arrivent au terme du NRP (Nouveau Réseau de Proximité) et des déménagements/aménagements majeurs engendrés. On peut considérer dans ce contexte que le montant que l'on nous accorde est ridicule à la vue du préjudice subi par certains.

Le choix de transformer cet argent en prime individuelle, ne sera pas celui de la CGT, il y en a assez de ces mini-primes (on parle de 40 000€ pour 400 agents) qui ne compensent rien (inflation galopante depuis 2020), nous sommes perdants sur le long terme (l'ensemble des syndicats étaient d'accord sur ce sujet). La défiscalisation et les exonérations de cette prime, sont autant de rentrer d'argent en moins dans les caisses de l'Etat et de la Sécurité sociale. Nous réclamons et nous nous battons pour l'ouverture de négociation concernant une vraie revalorisation salariale !!

Le choix a été fait d'équiper ou de rénover le plus de résidence possible (celles qui possèdent un espace suffisant) de lieux de détente, il nous a semblé que répondre aux nombreuses sollicitations sur ce sujet (presque toutes les résidences) faisait sens à notre action. Une douche sera installée à Millau dans le même esprit (la demande est ancienne) car il y a des utilisateurs potentiels.

La CGT a demandé d'anticiper au maximum les aménagements dans les résidences qui accueillent ou qui vont accueillir des nouveaux services, ainsi que les nouvelles habitudes de déplacement qui se développent (véhicules électriques, vélos notamment).

Un point d'étape sera effectué mi-mars, pour rappeler les résidences qui ont demandé à bénéficier d'un aménagement d'une salle de détente : Place d'Armes, 8 Mai, Paierie départementale, Millau, Villefranche de Rouergue, Espalion et Saint Affrique.

La réunion s'est terminée à 12h00.